



LES TRAVAUX

RÉSIDENCE LES « QUATRE VENTS »
(Ancienne gendarmerie)
17 logements : Un chantier bien mené



Monsieur MAUFRA, Architecte (2ème à partir de la gauche) à côté de M LELONG, constructeur



Maître d'ouvrage : Etablissement Public Foncier de Normandie / Ville de Périers
 Maître d'œuvre : MANCHE HABITAT. Architecte : ATELIER MAUFRA COULON

LE PÔLE SANTÉ EST OUVERT

Praticiens présents au pôle santé – 5ter rue de la Halle à Périers

Médecine générale	Dr Luc ALEXANDRE	02 33 07 61 70	Prochainement au pôle santé Actuellement au 7 avenue de la Gare à Périers
Médecine générale	Dr. Denis MOMBRUN	02 33 76 72 62	Au pôle santé dès le 1 ^{er} août 2016
Médecine générale	Dr. Jean-Marcel PIRONIN	02 33 46 76 76	
Cabinet de kinésithérapeutes	M. Emmanuel BACHELEY	02 33 46 65 25	
	M. Sébastien BELLEE		
	M. Franck OOSTINDIER		
	M. Jérôme PERRIER		
Cabinet d'infirmiers	M. Philippe BAZIN	02 33 46 67 20	
	M. Yann LYSIK		
	Mme Jocelyne THOMAS		
	Mme Nathalie TOURGIS		
Pédicure - podologue	M. Henri DEBRAY	02 33 45 48 00	
Diététicienne	Mme Julie KLATKA	06 61 07 25 45	
Psychologue clinicienne	Mme Christine de SAINT-DENIS	06 14 65 89 04	Prochainement au pôle santé





NOUVEAU LOTISSEMENT « LE VILLAGE ENCHANTÉ »

Entretien avec Gabriel DAUBE

JDP : Pourquoi un nouveau lotissement municipal ?

Gabriel DAUBE : En janvier dernier, la direction académique m'informait qu'une des 4 classes de maternelle fermerait à la rentrée, l'école étant en sous-effectif pour 4 élèves.

Alors que nos écoles sont en réseau d'éducation prioritaire favorisant les classes moins nombreuses, et que des parents n'habitant pas dans la Communauté de Communes Sèves-Taute ne peuvent pas inscrire leurs enfants à Périers suite au refus de leur propre municipalité, j'ai décidé d'intervenir.

JDP : Comment avez-vous procédé ?

Gabriel DAUBE : Plutôt que de mobiliser les parents et la population (le Comité Départemental de l'Éducation National se tenait quelques jours après l'annonce du projet de fermeture), j'ai pris rendez-vous auprès de la Direction académique avec le soutien des équipes pédagogiques et de ma collègue du Conseil Départemental, Christine LEBACHELEY (Vice-Présidente).

J'ai mis en avant les emplois créés par la future tannerie, et le programme de revitalisation du centre-bourg.

Enfin, je me suis engagé à tout faire pour accueillir de nouvelles familles.

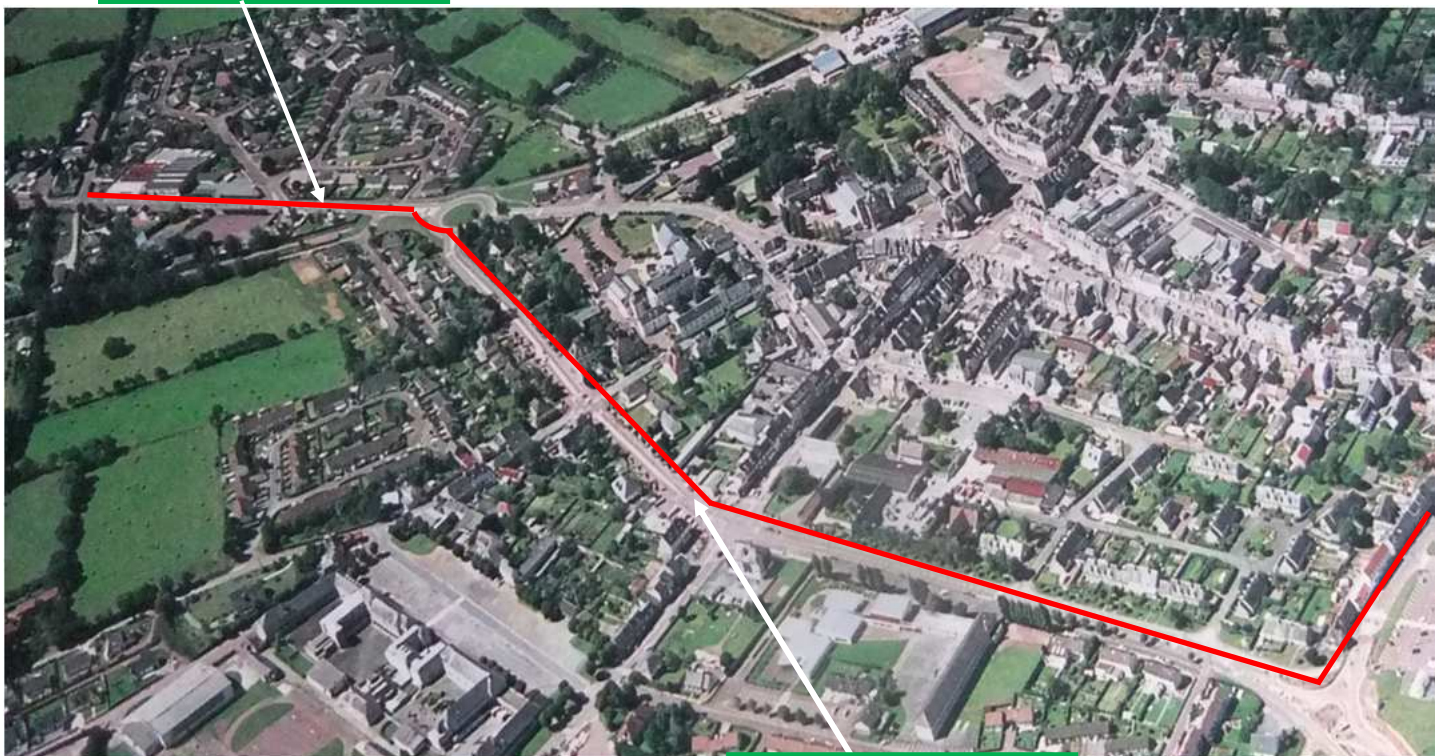
JDP : De nouvelles familles dans un nouveau lotissement ?

Gabriel DAUBE : Oui. Avec le Conseil Municipal, nous avons souhaité créer un nouveau lotissement pour accueillir de nouveaux enfants. Ainsi, nous avons décidé que les conditions d'acquisition seraient particulièrement favorables aux familles de primo accédants avec des aménagements spécifiques; d'où le nom du lotissement : « Le village enchanté ».

DÉPLACEMENTS PARTAGÉS

Le nouveau lotissement sera relié à la ville par une voie cyclable en site propre le long du boulevard du 8 juin qui sera rénové.

ROUTE DE COUTANCES



BOULEVARD DU 8 JUNI

— VOIE CYCLABLE